

**INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR**

«Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.»

**Nom du fonds : BATI EXPANSION**  
**Code ISIN: FR0007070206**  
**Fonds géré par SMA GESTION, société du Groupe SMA**  
**Fonds d'Investissement à Vocation Générale soumis au droit français**

**OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

En souscrivant dans le fonds Bati Expansion, vous investissez dans un fonds dont l'objectif de gestion est de rechercher la meilleure performance possible par une exposition sur les marchés actions et de taux d'intérêts de l'Union Européenne, du Royaume Uni, de la Suisse et de la Norvège.

La sensibilité du fonds est comprise entre 0 et 3.

Bati Expansion fait partie d'une gamme de trois fonds diversifiés profilés. Il représente le fonds au risque le plus élevé.

La zone géographique est l'Union Européenne, le Royaume Uni, la Suisse et la Norvège.

Le risque de change est accessoire.

La performance peut se comparer a posteriori à celle d'un indice composite constitué de 65% Eurostoxx 50 et de 35% ICE BofAML 3-5 ans Euro Government. L'Eurostoxx 50 est composé des 50 plus grandes capitalisations boursières de la Zone Euro, l'indice ICE BofAML 3-5 ans Euro Government est représentatif des emprunts d'Etats de la Zone Euro 3-5 ans.

Les instruments financiers à terme sont utilisés pour gérer la sensibilité du portefeuille, le positionnement sur la courbe des taux et optimiser le re-balancement du portefeuille. Aucun effet de levier n'est recherché.

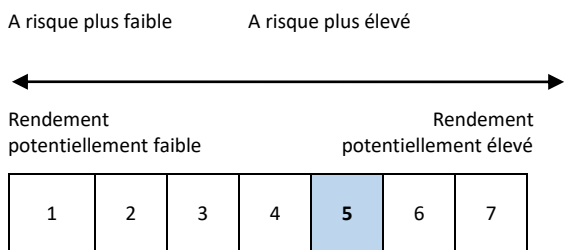
Le fonds capitalise et/ou distribue et/ou reporte ses revenus et plus-values réalisées.

Le fonds est exposé à hauteur de 65% (+ ou - 2,5%) aux marchés actions et à hauteur de 35% (+ ou - 2,5%) sur les marchés de taux d'intérêt. La gestion actions est réalisée par le biais d'OPC. Les investissements en produits de taux d'intérêt sont réalisés sur des titres notés minimum A- à l'achat (Standard & Poor's) ou une notation équivalente par les autres agences. Des investissements sur des titres non notés pourront représenter 10% maximum de l'actif du fonds.

Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées quotidiennement jusqu'à 10h auprès de RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE S.A. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour de centralisation et réglées en J+2.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période de 5 ans.

**PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT**



Les risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque lié à la gestion discrétionnaire : La performance du fonds dépendra des fonds sous-jacents choisis par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC les plus performants

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

Le niveau de risque 5 de ce FIA reflète principalement les marchés actions et de taux sur lesquels il est investi.

- Les données historiques utilisées pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les frais de fonctionnement du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	2%
<b>Frais de sortie</b>	1%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou désinvesti (sortie)	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	1,25%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

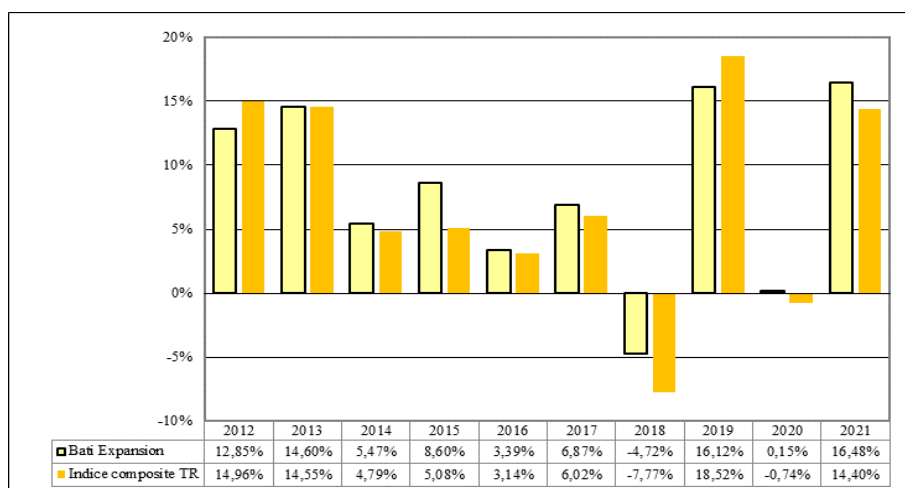
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous payez moins – vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre de frais courants communiqués se fonde sur les frais d'exercice clos au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les frais d'intermédiation de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie acquittés par le FIA lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre OPC.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez-vous reporter à la rubrique Frais et commissions de la note détaillée de ce FIA disponible à l'adresse : [smagestion@groupe-sma.fr](mailto:smagestion@groupe-sma.fr)

## PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FIA.

Le FIA a été créé le 02 avril 2002.

La devise de référence est l'Euro

## INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : INVESTIMO

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques et autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion : SMA GESTION – 8 rue Louis Armand CS 71201 75738 PARIS Cedex 15.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des titres du FIA peuvent être soumis à la taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion.

La responsabilité de SMA Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet FIA est agréé en France et réglementé par l'AMF.

Cet FIA n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique / US Person.

SMA Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 06 juin 2022 (date de publication).